

BULLETIN INFO

Mandat de
l'Association du mont O'Brien

- préserver le milieu naturel du territoire du mont O'Brien en protégeant la richesse de sa faune et de sa flore ; et
- ouvrir l'accès à ce territoire de forêts, de monts, de lacs et de rivières en offrant des activités éducatives et récréotouristiques

Visitez le site Web de
l'Association :
www.danfordlakevillage.qc.ca/mo.html

**Association du mont
O'Brien
C.P. 904, Danford Lake
(Québec) J0X 1P0**

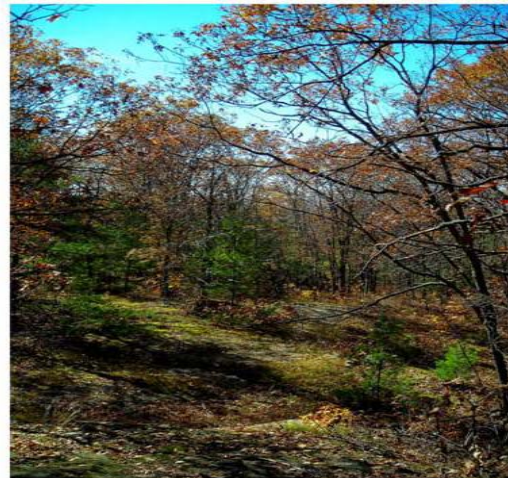
Remerciements à Paula Armstrong et à Pam Miles pour avoir rédigé ce bulletin info, à Michèle Borchers pour la traduction, et à Bertha et Chris Kirby pour gérer si bien notre base de données sur les membres.

**Assemblée générale annuelle
dimanche, le 20 mai 2007
13 h – 14 h 30**

**Bibliothèque, Bureau municipal
ch. Jondée, Danford Lake**

Assister à l'AGM permet aux membres d'élire l'exécutif et de contribuer au plan stratégique quinquennal de l'Association en cours d'élaboration.
Important : ce bulletin comporte un bulletin de vote spécial (voir p. 4).

Si vous comptez assister à l'AGM, veuillez en informer Joe Jamison au (819) 459-3933 ou par courriel (jbj@travel-net.com).



**Renouvellement de votre
adhésion pour 2007**

L'adhésion donne accès au magnifique territoire du mont O'Brien et sert aussi à le préserver pour les futures générations.

Utilisez le formulaire inclus dans ce bulletin ou téléchargez-le de notre site Web :
www.danfordlakevillage.qc.ca (cliquez sur le lien à gauche).

Le point sur la forêt

par Paula Armstrong

Par bonheur, la région du mont O'Brien n'a pas fait l'objet d'autres coupes forestières l'an passé. L'année nous a pourtant réservé quelques surprises ! Lors d'une excursion avec FloraQuébeca, John et Allen ont découvert une plante rare (Conopholis d'Amérique) au sommet du mont O'Brien. (Pour plus de détails, voir notre bulletin de l'automne 2006) Grâce à cette découverte, il se peut que la majeure partie du mont soit désignée "site floristique" par le ministère de l'Environnement et protégée ainsi des coupes...

Nous restons préoccupés par le sort des 62 km² restants, d'autant plus qu'il semble bien que cette région n'obtiendra pas le statut d'aire protégée (du moins, pour les cinq prochaines années). La carte des aires protégées de l'Outaouais dressée par le ministère québécois de l'Environnement inclut en effet la rivière Dumoine, mais pas le mont O'Brien. L'annonce officielle a été reportée à plus tard en raison d'objections soulevées par certains maires pour qui le statut d'aire protégée touche trop de terres dans la MRC de Pontiac.

Les objectifs fixés dans la nouvelle politique du ministère des Ressources naturelles (MRNF) prévoient cependant une protection accrue des forêts mûres et surannées. C'est une bonne chose pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de petits animaux qui tirent parti des gros arbres creux, qu'ils soient vivants (ils produisent alors glands et faines) ou morts (chicots et troncs au sol). Le volet 4a de la politique devait être mis en œuvre au début de 2006 avec la mise de côté de plus d'un millier de petits "refuges" (de 50-150 ha), répartis également dans la forêt publique québécoise – et ce, pour permettre la croissance jusqu'au stade de la futaie. Bien qu'ils aient tous déjà fait l'objet de coupes partielles au moins une fois dans le passé, ces refuges sont censés échapper ainsi à jamais aux coupes et à l'aménagement de routes forestières.



L'année dernière a été une année exceptionnelle pour les champignons de couleur dans notre région. Ci-dessus: Climacodon septentrionale (Polypore à dents du nord). Amenez votre appareil photo!

La plupart des forestières n'ont pas retiré de l'aménagement forestier des refuges visant la conservation de vieilles forêts, comme le leur demandait le MRNF l'an dernier. La seule compagnie à l'avoir fait s'est empressée d'aménager un large chemin forestier au beau milieu du refuge. Mais le MRNF tient bon : cette année, il sélectionne lui-même les zones de refuge. Selon des informations récentes, l'une des refuges projetés (100 ha, soit 247 acres) se trouve dans notre région, à environ 3 miles au sud du mont O'Brien, dans l'un de nos coins les plus sauvages.

En 2003, la première présidente de l'Association, Michele Sura, avait participé à une table ronde à laquelle les forestières avaient invité d'autres usagers de la forêt (ZEC, MRC, pourvoyeurs, FAPAQ, deux associations de lacs, et l'Association du mont O'Brien). Un amendement de 2002 à la Loi sur la forêt donnait en effet à ces autres usagers de la forêt le droit de participer à la rédaction du prochain Plan



général d'aménagement forestier (PGAF), lequel prévoyait d'autres usages que la récolte du bois. Malheureusement, n'ayant pas étudié l'amendement, nous avons pensé que la table ronde ne servirait qu'à exprimer nos préoccupations. Michele Sura déclara bien entendu que nous ne voulions plus de

coupes dans notre région (qui fit l'objet de 18 coupes à blanc de 50 acres entre 1998 et 2005). En septembre 2003, le ministère nous informa qu'il avait pris bonne note de nos préoccupations et que les "refuges" prévus par les futurs objectifs de la politique et l'application des normes RNI (interdisant des coupes à blanc à moins de 30 m d'un chemin enregistré) allaient répondre à nos attentes. Le PGAF devait démarrer en 2005, mais il fut repoussé à 2008.

Nous venons d'apprendre que les forestières vont déposer un PGAF auprès du MRNF au mois de mai sans que nous ou l'ingénieur forestier de la MRC y aient contribué. Nous suivons de près les changements touchant les règles de gestion des forêts depuis 2003. À cause du rapport de la Commission Coulombe et des résultats de consultations sur la politique d'objectifs, il est désormais possible d'introduire des mesures protégeant mieux la biodiversité, surtout si elles sont incluses dans le PGAF et dans des ententes consignées au PGAF. Maintenant que nous avons compris que nous pouvons participer à la rédaction du PGAF, nous

avons demandé au ministère de nous permettre d'apporter notre contribution avant qu'il soit déposé. Il y aura également des consultations publiques cet été une fois le plan déposé. De telles consultations sont généralement superficielles, mais l'objectif 10 stipule qu'il est possible de signer des ententes sur la protection de la biodiversité lors de ces consultations. Voici 18 mois, nous avons déposé au ministère une demande d'enregistrement de futurs chemins et sentiers. Nous devons suivre ce dossier de près si nous voulons aménager des sentiers intéressants et protéger la forêt. (L'aide des membres serait appréciée !!)



L'Hypholome, "Brique-sommet"

Le point sur le secteur Marle, au nord de la rivière Picanoc : la compagnie forestière a fait une demande de coupes dans cette région, dont le ministère projetait de faire un refuge permettant la conservation de vieilles forêts (voir le bulletin de l'automne 2006), et elle a aménagé une route en son milieu. Le ministère propose maintenant de transformer en refuge permanent une colline et une vallée sauvages et magnifiques de 300 acres comportant de vieilles pruches. En mai 2006, une centaine d'oiseaux différents faisaient entendre leurs chants dans une zone humide occupant les versants inférieurs de cette colline. Je négocie aussi actuellement la transformation en refuge d'une vieille forêt croissant près de la rivière.

Pour en savoir plus sur les « onze objectifs », visitez www.mrnf.gouv.qc.ca. Cliquez sur "les forêts", puis sur "Consultation du public et des partenaires", puis au bas de la page sur "Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier". Sous la rubrique "Documents découlant des résultats de la consultation publique", sélectionnez "Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Plans généraux d'aménagement forestier 2007-2012". On peut aussi appeler sans frais le (866) 248-6936 (demander le code 2004-3041 pour l'anglais ou le code 2004-3040 pour le français) ou envoyer un courriel à service.citoyens@mrnf.gouv.qc.ca. Vous pouvez aussi lire le rapport Coulombe sur le site Web du ministère ou l'obtenir par téléphone.



Tramète cinabre sur un tronc de cerisier tardif



À gauche, empreinte de loup. À droite, empreinte d'ours

Ces deux espèces animales sont présentes dans la région du mont O'Brien. Le loup a quatre doigts sur ses traces de pas, l'ours cinq.

Roy Peck est devenu un expert en la matière. Si on lui demande, il nous aidera à identifier les empreintes et les habitats de certains animaux ; une telle randonnée nous permettrait aussi de dresser un inventaire de la faune sauvage de la région. (Les animaux préférés de Roy laissent malheureusement peu d'empreintes derrière eux : ce sont les papillons !) Comme nous aimerions aussi étudier les oiseaux de la région, nous avons invité le Club des Ornithologues de l'Outaouais à nous rendre visite (www.coo.qc.ca).

L'Exécutif vous encourage à soutenir l'économie locale (épicerie, hôtel, fleuriste, garage, casse-croûte...) et à prendre part aux activités communautaires (clubs, églises, soirée du mercredi soir, caserne des pompiers, etc.).



L'Exécutif

Pour de plus amples informations sur l'Association et nos plans pour l'avenir, contacter :

- Allen Noël, vice-président adjoint (613) 748-9794
- Roy Peck, vice-président adjoint (819) 467-5473
- John Noël, Secrétaire (819) 459-2479
- Joe Jamison, Trésorier (819) 459-3933
- Harold Emery, Responsable de la voirie (819) 467-5251
- Paula Armstrong, Biologiste forestière (pda@cam.org)

Membres associés:

- Lindsay Peck (819) 467-4259
- Ellis Adams (613) 234-0813

L'Exécutif se réunit une fois par mois. Les membres sont bienvenus. Visitez notre site Web (www.danfordlakevillage.qc.ca) et cliquer sur Mont O'Brien – ou nous appeler pour connaître les dates des réunions.



Joe_Jamison, prêt à l'action
(à la randonnée de l'Action de grâce de 2006)

La randonnée de printemps de 2007 a été reportée au mois d'août
pour profiter de meilleures conditions...
Détails à venir !



Photo d'archives (déjà !) prise en 2002 : aménagement d'un sentier de randonnée par Ron Bedford, Bertha Kirby, Chris Kirby, Georgia West et Lana Merrifield



L'un de nos rêves est de construire une passerelle au bord d'un lac ou d'un marécage, semblable à celle-ci, construite par des bénévoles de la Forêt La Blanche avec des matériaux locaux.

Avis important : L'Exécutif a décidé de sonder les membres pour savoir s'ils aimeraient que l'Association prenne position au sujet du projet de lieu d'enfouissement technique à Allyn-et-Cawood. Expédiez le bulletin de vote à C.P. 904, Danford Lake (Québec), J0X 1P0 avant le 15 mai ou amenez votre bulletin à l'AGA du 20 mai 2007 (13 h, à la Bibliothèque, Bureau municipal de Danford Lake). Vous pourrez adhérer ou renouveler votre adhésion à compter de 12 h 30.